



L'Ecole Enchantée

*"Accompagner vers une scolarité réussie des enfants
en situation de grande précarité"*

Rapport d'activité 2023

→ SOMMAIRE



| | |
|---|-------|
| PRÉSENTATION GÉNÉRALE | 3-5 |
| - HISTORIQUE DE L'ECOLE ENCHANTÉE | 3 |
| - OBJECTIFS ET ACTIONS | 4 |
| - MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS | 5 |
| ÉTAT DES LIEUX ET DONNEES CHIFFRÉES | 6-9 |
| - BÉNÉFICIAIRES | 6 |
| - TYPE ET NOMBRE DE LIEUX D'INTERVENTION EN 2023 | 6 |
| - CARTE DES LIEUX D'INTERVENTION EN 2023 | 7 |
| - MODALITÉ ET FRÉQUENCE D'INTERVENTION | 8 |
| - DONNÉES CHIFFRÉES DE LA MÉDIATION SCOLAIRE | 9 |
| VERS L'ÉCOLE | 10-14 |
| - SENSIBILISATION DES FAMILLES | 10 |
| - INSCRIPTIONS EN MAIRIE | 10 |
| - AFFECTATIONS EN ÉTABLISSEMENT | 11 |
| - CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCÈS À L'ÉCOLE | 11 |
| - MOBILISATIONS PARTENARIALES | 12 |
| - SUIVI DES ÉLÈVES EN AMONT ET EN AVAL DES EXPULSIONS | 13 |
| - ERRANCE ET RUPTURE DE SCOLARITÉ | 14 |
| À L'ÉCOLE | 15-19 |
| - LIENS TISSÉS AVEC LES ETABLISSEMENTS | 15 |
| - SOUTIEN SCOLAIRE | 16-17 |
| - ACTIONS ENGAGÉES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LES ENFANTS EN GRANDE DIFFICULTÉ | 18 |
| - PROJETS INCLUSIFS | 18 |
| - ASSIDUITÉ ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE | 19 |
| - PROTECTION DE L'ENFANCE | 19 |

| | |
|---|-------|
| ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES | 20-21 |
| - ATELIERS SOCIO-ÉDUCATIFS ET SORTIES HORS TEMPS SCOLAIRE, EVENEMENTS FESTIFS, ACTIVITÉS AVEC LES FAMILLES | 20-21 |
| ACCOMPAGNEMENT JEUNES ADULTES | 22 |
| - ANALYSE DES BESOINS | 22 |
| - ACTIVITÉS MENÉES | 22 |
| ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES FAMILLES | 23 |
| - PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS | 23 |
| - MÉDIATION SOCIALE | 23 |
| RÉUSSITES ET EXPÉRIENCES INSPIRANTES | 24-28 |
| - TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENTS | 24-27 |
| - PARTENARIATS ET GROUPES DE TRAVAIL | 28 |
| - PARTICIPATION | 29 |
| - PUBLICATIONS ET COMMUNICATION | 29 |
| FINANCEMENTS | 30-32 |
| - PARTENAIRES FINANCIERS 2023..... | 30 |
| - COMPTE DE RÉSULTAT 2023 | 31-32 |





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE ENCHANTIÉE



L'École Enchantiée, association créée en 2018, s'inspire d'expériences bénévoles et professionnelles autour de la scolarisation d'enfants vivant en situation de grande précarité (bidonville, squat, rue, etc.). Elle a pour objectif d'aider les enfants en situation de grande précarité à accéder à une scolarité réussie et durable sur la ville de Montreuil (93) et ses environs.

L'association Ecole Enchantiée s'est construite autour de constats de terrain :

- Si la scolarisation des enfants est essentielle, sans préparation ni prise en compte des inquiétudes des familles, elle aboutit trop souvent à un échec.
- Aller vers et sensibiliser est une étape préalable indispensable pour avancer avec les familles dans la démarche d'accès réel à l'école.
- Le taux d'enfants vivant en bidonville inscrits à l'école est très faible et la poursuite d'une scolarité réussie pour les adolescent.e.s demande un suivi régulier et personnalisé ou la mise en place de pratiques innovantes.
- Sans un accompagnement social global des familles, les projets scolaires ne s'installent pas sur le long terme.
- L'école demande de la stabilité, ce qui est très complexe dans un contexte de grande précarité où l'urgence du quotidien prime et où la mobilité entraînée par les expulsions est très présente.

Afin de proposer des solutions l'École Enchantiée a, dès mars 2018, entamé une réflexion en lien avec les acteurs de terrain. Cette réflexion s'est enrichie d'une recherche approfondie sur l'existant en termes d'écoles et de pédagogies alternatives ainsi que de visites de plusieurs projets en France et à l'étranger.

Une phase exploratoire d'un an a débuté en septembre 2018 sur Montreuil, portée uniquement par des bénévoles, les dons des particuliers et le soutien des acteurs de terrains. Les actions menées étaient essentiellement des médiations sur le terrain, des ateliers de préparation à la scolarisation pour les enfants de 10 à 15 ans et un accompagnement des familles dans les démarches sociales.

Les résultats positifs nous ont amené à développer progressivement nos activités et diversifier nos moyens d'action : élargir la tranche d'âge des enfants accompagnés, proposer des ateliers et stages professionnalisants pour les jeunes adultes, développer le soutien scolaire et les partenariats avec les établissements scolaires pour accompagner la scolarité des enfants inscrits à l'école.

OBJECTIFS ET ACTIONS

OBJECTIFS

L'Ecole Enchantiée accompagne les enfants vivants dans des conditions très précaires vers une scolarité stable et réussie. Elle aide également les jeunes adultes dans leur insertion professionnelle. L'objectif est d'accompagner le bon déroulement de leur parcours et de leur permettre par l'éducation ou par la formation, de sortir de la précarité. L'Ecole Enchantiée accompagne en globalité les familles afin de stabiliser les parcours scolaires.

ACTIONS



Scolarisation des jeunes de 3 à 16 ans :

- Des classes de préparation à l'entrée en école ordinaire et des ateliers d'arts plastiques.
- Un accompagnement à l'inscription dans les établissements et un suivi individualisé des enfants inscrits en école ordinaire : médiation scolaire, achat de matériel scolaire, travail de liaison et de traduction avec les parents, formation, etc.
- Des permanences hebdomadaires dans les établissements scolaires.

Périscolaire : soutien scolaire et loisirs (3-18 ans) :

- Des sorties éducatives, sportives et artistiques pendant les périodes de vacances scolaires.
- Des ateliers de soutien scolaire pour les élèves de l'élémentaire et les collégiens/lycéens.
- Un projet de découverte culturelle sur 5 séances (théâtre, musique etc.)

Formation professionnelle des 16-25 ans :

- Un suivi individualisé pour accompagner le jeune dans son parcours professionnel : cours de français/rédaction de CV, groupe de parole, accompagnement vers des organismes adaptés, etc.
- Des immersions professionnelles en service civique avec le programme ALEJ.
- Des stages d'immersions professionnelles dans des structures partenaires.

Accompagnement global des familles pour inscrire les parcours dans le long terme :

- Des médiations sur les terrains
- Une permanence d'accès aux droits en partenariat avec le Fait-Tout.
- Des accompagnements individualisés dans les structures de droits communs.
- Des inscriptions aux cours de français adultes du quartier et de la ville.

Nous accordons également une place importante au travail de coordination et de partenariat avec les institutions et les associations présentes sur le terrain. L'Ecole Enchantiée était notamment présente et actrice en 2023 :

- Aux rencontres nationales du Collectif National des Droits de l'Homme RomEurope
- Aux journées de la médiation scolaire organisées par la DIHAL
- Aux journées organisées par Réseau National des Médiateurs Scolaires (en tant qu'invités et organisateurs)
- Aux journées de coordination inter-associations du collectif Bidonvilles 93
- A la conférence des acteurs de la solidarité
- Dans les groupes de travail du Réseau National des Médiateurs Scolaires

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

MOYENS HUMAINS



L'équipe de l'Ecole Enchantée compte 6 salariés :

- Janvier 2023 : 3 médiateurs scolaires, 1 enseignante, 1 chargée de suivi budgétaire et administratif
- Recrutement d'une médiatrice sociale en septembre 2023
- Tous les salariés sont à temps partiel 28h/semaine, soit 4,8 ETP.
- 15 bénévoles complètent l'équipe et interviennent hebdomadairement dans le cadre du soutien scolaire et plus ponctuellement en accompagnement de sorties culturelles et sportives pendant les périodes de vacances scolaires.

LOCAUX

L'association loue à l'organisme de HLM "Est Ensemble Habitat" son local d'activité situé à proximité du métro Mairie de Montreuil, .

Ce local dispose d'une salle d'accueil et d'activités ainsi que d'un espace bureaux.

Nous continuons à recevoir les familles lors des permanences d'accès aux droits au café associatif le Fait Tout à la Boissière.



Certains ateliers ont lieu dans les centres et antennes de quartier, en particulier à l'espace 18 (maison de quartier Grand Air) et l'antenne Jules Verne.



Bureau de l'association



Espace d'accueil et d'activité du local de l'association



Salle d'activité à l'espace 18

ÉTAT DES LIEUX ET DONNÉES CHIFFRÉES

BÉNÉFICIAIRES

L'École Enchantée intervient auprès de familles vivant en bidonvilles ou en habitat diffus : squats, hébergement chez un tiers, rue, voiture, hôtels sociaux et appartements, principalement sur Montreuil, Rosny-sous-Bois et les communes environnantes (Fontenay, Bondy, Noisy le grand, Romainville, etc.).

Les familles vivent dans des conditions de très grande précarité avec une forte instabilité au quotidien, des conditions de vie difficiles (souvent pas d'accès à l'eau ni à l'électricité) et un éloignement des institutions et des structures du droit commun.

Les bénéficiaires sont d'origines intra et extra européens avec comme seul filtre la précarité de leurs conditions de vie. Mixité de genre.

TYPE ET NOMBRE DE LIEUX D'INTERVENTION EN 2023

En 2023 nous avons essentiellement travaillé avec les familles des bidonvilles et squats situés :

A Montreuil: 4 bidonvilles et 6 squats

A Chennevières sur Marne : 1 bidonville, expulsé depuis

A Bagnolet : 1 bidonville

L'association intervient aussi auprès de familles en habitat diffus ; petits hébergements chez un tiers, rue, voitures, hôtels sociaux, centres d'accueils, hébergements d'urgence et appartements. Nous adaptons régulièrement nos lieux d'intervention suite aux expulsions de terrains ou changement d'hébergements sociaux, cela afin de garantir une continuité dans le suivi de la scolarité et des démarches mais aussi de maintenir un lien avec les familles tout au long de leur parcours d'errance.

6

c'est le nombre de bidonvilles sur lesquels nous avons accompagné des familles en 2023

6

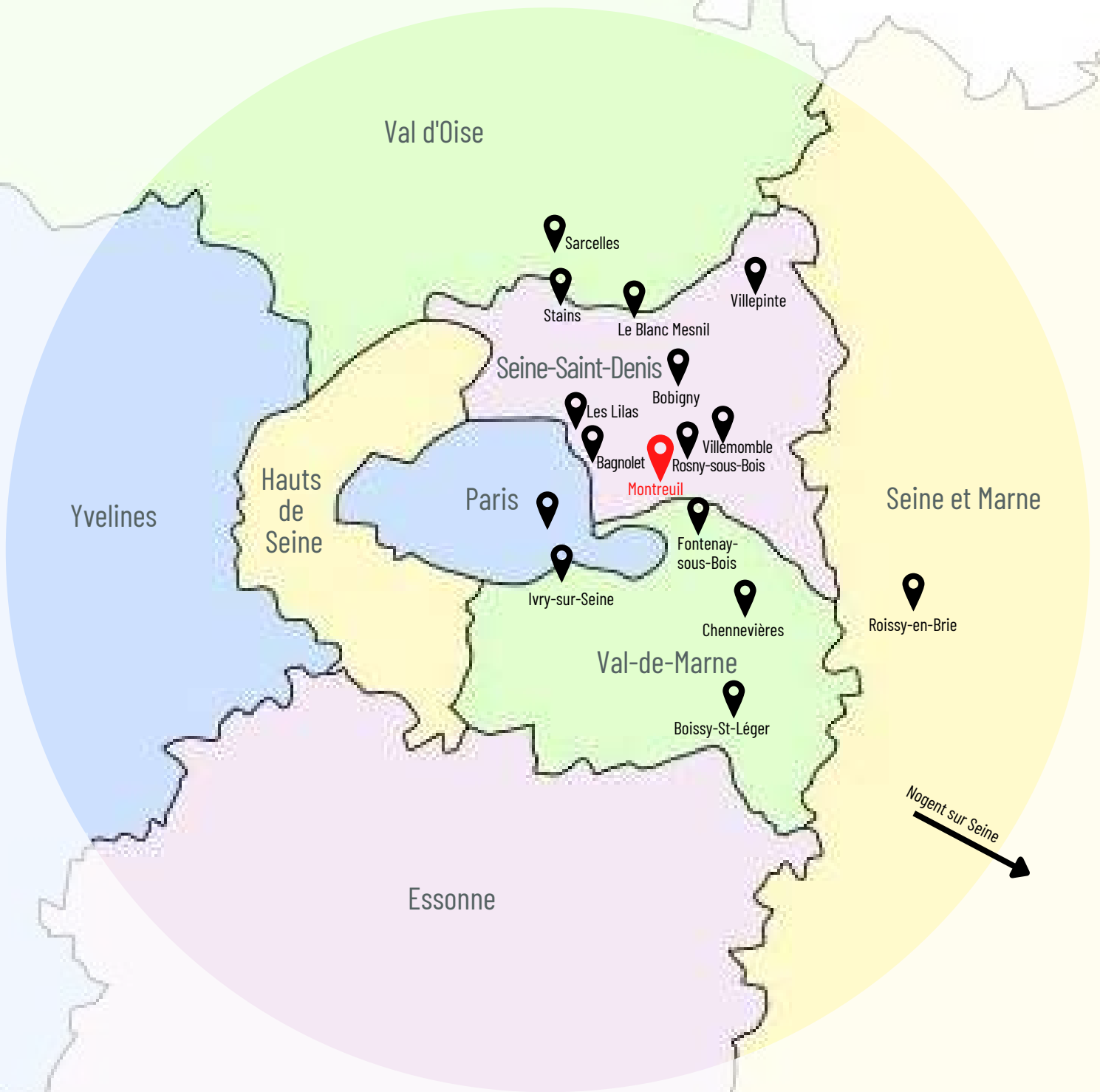
c'est le nombre de squats sur lesquels nous avons accompagné des familles en 2023

35


c'est le nombre d'habitats diffus sur lesquels nous avons accompagné des familles en 2023




CARTE DES LIEUX D'INTERVENTION EN 2023



La carte répertorie toutes nos villes d'intervention en Ile de France sur l'année 2023, sans distinction par "type" de lieu de vie : appartements, hôtels sociaux, lieux de vie informels.

 Montreuil ; ville d'implantation de l'association ; **de nombreux terrains d'interventions dans cette ville**

 Villes dans lesquelles nous avons des suivis

Argenteuil
Aubervilliers
Aulnay-sous-Bois
Bondy
Moissy Cramayel
Noisy-le-Grand
Vaujours

MODALITÉ ET FRÉQUENCE D'INTERVENTION



PRINCIPE GÉNÉRAL

L'association Ecole Enchantée est dans **une démarche d'aller vers**, dans un premier temps la prise de contact se fait en direct lors d'un passage terrain en équipe (terrain repéré par l'association directement ou indiqué par des partenaires (associatifs ou institutionnels).

Ce passage nous permet d'**évaluer les besoins de scolarisation** et d'**aborder les familles** afin de leur exposer le projet de l'association mais aussi d'**écouter leurs demandes**. Un bilan se fait en équipe afin de définir les possibilités et modalités d'intervention.

Tous les salariés ont une action de terrain, permettant d'impliquer la totalité de l'équipe dans le projet. L'humain étant au centre de notre travail il est essentiel pour nous de **connaître les publics accompagnés**, de **comprendre leurs conditions de vie pour mieux identifier leurs besoins** et ainsi mieux défendre leurs intérêts.

Nous sommes présents tout au long de la semaine avec des passages terrains très réguliers (nous recensons plus de 10 passages terrain par semaine en moyenne).

Si l'aller-vers est la démarche de base, lorsque le lien est créé nous évoluons **progressivement vers le "faire-avec"** afin de mobiliser les bénéficiaires eux-mêmes et de les impliquer dans le projet qu'il peuvent s'approprier. Le projet se construisant avec les familles et en adaptation avec les capacités de chacun, cette étape est plus ou moins rapide mais les évolutions sont clairement visibles.

L'implication des bénéficiaires et notamment des parents est de plus en plus importante. Au fil du temps, les liens de confiance aidant, ce sont les parents qui viennent nous demander de l'aide pour scolariser leurs enfants et nous constatons que les demandes se font de plus en plus tôt. Les parents de très jeunes enfants envisagent de scolariser leurs petits dès la maternelle ce qui était très compliqué auparavant, notamment car les jeunes mères éprouvent beaucoup de difficulté à se séparer de leur enfant pendant la journée.



Départ pour l'école à la rentrée de septembre 2023

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2023 nous avons pu constater un investissement nettement plus important des parents, nombreux sont ceux qui ont préparé bien en avance puis accompagné leurs enfants à l'école, un grand changement pour ces parents qui manquent parfois de repères temporels à cause de leurs conditions de vie.

Informations à retenir :

- Plus de 10 passages terrain par semaine
- Principes d'intervention : aller vers et faire avec
- Evolution notable des familles notamment sur l'investissement pour l'école

DONNÉES CHIFFRÉES DE LA MÉDIATION SCOLAIRE

EN 2023, CE SONT **204** ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR L'ÉCOLE ENCHANTIÉE QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE LA MÉDIATION SCOLAIRE



Rentrée scolaire maternelles et élémentaires Odru, septembre 2023



Rentrée des collégiens à Montreuil, septembre 2023

5

ENFANTS DE 0-3 ANS

Dont 1 inscrit en toute petite section

30

ENFANTS 3-6 ANS

Dont 25 scolarisés en maternelle et 5 en classe de préparation
8 enfants sont très absents ou en décrochage*

88

ENFANTS 6-11 ANS

Dont 85 scolarisés en élémentaire
25 enfants sont très absents ou en décrochage*

57

ENFANTS 11-14 ANS

Dont 50 scolarisés au collège ou en attente d'affectation
11 enfants sont très absents ou en décrochage et 11 sont moyennement assidus*

24

ENFANTS 14-17 ANS

Dont 9 en formation/au lycée, un en IME et 4 inscrits à la mission locale

* Le détail des freins à l'assiduité est développé dans la partie "assiduité et persévérance scolaire" en page 19

VERS L'ÉCOLE

SENSIBILISATION DES FAMILLES

L'École enchantée intervient directement auprès des familles vivant en bidonvilles ou en habitat informel. La présence très régulière de l'équipe sur le terrain permet la bonne identification des salariés comme interlocuteurs pour l'école.

Nous prenons le temps d'expliquer aux familles l'importance de l'école dans l'épanouissement de l'enfant, que ce soit pour les apprentissages comme pour la sociabilisation.

Lorsque le lien est créé nous pouvons commencer à proposer nos ateliers de préparation à la scolarisation, une étape souvent indispensable pour préparer les enfants mais également les familles (qui pourront ainsi voir les premiers résultats des ateliers, dessins, écriture etc.).

Les familles ont souvent besoin d'être rassurées, nous avons choisi de commencer les ateliers sur les terrains afin de mettre tout le monde en confiance, il s'agit d'apprendre à se connaître et de ne pas brusquer la séparation avec les parents, cela leur permet également d'apercevoir le déroulement d'un atelier et d'en mesurer l'utilité. Pour les salariés cela permet aussi de savoir si l'enfant saura respecter/écouter des consignes qui garantissent sa sécurité (ne pas traverser la route etc.)



Atelier de préparation à la scolarisation sur un terrain

Une fois que tout le monde se connaît bien les familles acceptent de nous confier leurs enfants pour faire des ateliers de préparation au local de l'association (pour les enfants d'âge élémentaire) ou dans une antenne de quartier (pour les plus petits). C'est un nouveau pas qui les prépare à la séparation physique de l'entrée à l'école.



Départ pour un atelier de préparation à l'extérieur du bidonville

INSCRIPTIONS EN MAIRIE

Les inscriptions scolaires sont encore faites en notre présence avec les familles. Malgré de très bonnes relations avec le service d'inscription à la mairie de Montreuil ou au CIO, notre présence reste nécessaire pour que les familles parviennent à inscrire leurs enfants. Il s'agit davantage de les aider à accéder au service sans se faire rejeter au guichet d'accueil qui filtre encore souvent les passages en demandant aux parents de nombreux documents non obligatoires.

Nous sommes également présents parfois sur demande des familles pour de la traduction ou pour lire/remplir des documents lorsque les parents ne peuvent pas le faire.

AFFECTATIONS EN ÉTABLISSEMENT

Les inscriptions scolaires faites, deux cas de figure sont à distinguer concernant les affectations :

- les affectations en maternelle et élémentaire
- les affectations au secondaire

AFFECTATIONS EN MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Pour les élèves d'âge maternelle aucun dispositif particulier d'accueil n'existe (classes UPE2A), les élèves sont donc automatiquement inscrits dans leur école de secteur ou, par dérogation, dans la maternelle la plus proche (ou rattachée) d'une école élémentaire dans laquelle serait scolarisé un enfant d'âge élémentaire de la même fratrie.

Pour les élèves d'âge élémentaire c'est un peu plus compliqué car, à défaut de dispositifs UPE2A dans tous les établissements, il faut prendre en compte plusieurs facteurs : la mobilité de l'enfant et son niveau (en français notamment).

Avant sa rentrée, l'enfant sera testé (test de positionnement) par un.e coordinateur.ice de l'éducation nationale afin de définir quelle sera la classe dans laquelle il sera accueilli (classe de son âge ou N-1 souvent).

AFFECTATIONS AU SECONDAIRE

Pour les élèves scolarisés au secondaire nous rencontrons de plus grandes difficultés notamment pour les enfants ayant besoin de dispositifs adaptés (UPE2A/NSA) car les dispositifs sont souvent éloignés et manquent de places. Ainsi **un enfant inscrit au CIO attendra plusieurs mois son affectation** dans un établissement vers lequel il aura souvent de grandes difficultés à se rendre car éloigné de son lieu de vie.

CONDITIONS MATÉRIELLES D'ACCÈS À L'ÉCOLE

Une fois l'inscription faite et l'affectation obtenue, il faut donner aux enfants les moyens de se rendre à l'école.

La plupart n'a pas de vêtements/chaussures en bon état même si les parents font en sorte de s'en procurer malgré leurs très faibles moyens, parfois c'est impossible pour eux de faire face à de telles dépenses et il arrive que nous les aidions à acheter une tenue ou deux qui permettra à l'enfant d'aller à l'école en se sentant "comme les autres".

Ce n'est cependant pas la dépense la plus élevée, les enfants ont également besoin de matériel et d'un cartable, c'est l'association qui fournit donc à chacun un sac à dos avec le matériel scolaire.

Pour la sécurité des enfants il est également nécessaire que les familles puissent avoir une assurance scolaire, la plupart du temps c'est l'association qui souscrit ces assurances auprès de la MAE.



Organisation de la distribution des cartables pour la rentrée de septembre 2023

Les conditions d'hygiène des enfants sont également des facteurs importants entrant en compte pour l'accès à l'école. Les parents sont souvent gênés voire honteux d'envoyer à l'école un enfant qui n'aura pas pu se laver, parfois durant plusieurs jours, à cause d'un accès à l'eau difficile et de l'état du terrain. Les conditions météorologiques ont une influence particulière sur l'hygiène puisque les points d'eau, lorsqu'il y en a, sont en extérieur et que les vêtements sèchent également dehors.

Outre le matériel scolaire et les vêtements, les enfants doivent également pouvoir se rendre à l'école. Pour les enfants les plus jeunes les établissements sont plus proches et les parents savent les accompagner à pieds mais **il n'est pas rare qu'une expulsion vienne compliquer la situation puisque le lieu de vie de l'enfant sera déplacé**, il faut alors refaire le trajet avec les parents, **mettre en place une navette si besoin ou même changer l'enfant d'établissement scolaire**.

Pour les collégiens/lycéens il existe souvent des aides dans les établissements pour financer la carte de transport, nous les accompagnons parfois à une ou plusieurs reprises vers leurs établissements afin qu'ils connaissent le trajet.

MOBILISATIONS PARTENARIALES

La scolarisation réussie des enfants vivant en bidonvilles et squats dépend d'**un grand nombre d'acteurs qui doivent se mobiliser ensemble pour atteindre cette réussite éducative**.

Les **équipes enseignantes et directions d'écoles sont impliquées à nos côtés**, c'est d'autant plus notable quand nous avons tissé un partenariat solide depuis plusieurs années. L'Ecole Enchantée souhaiterait obtenir de la part de l'éducation nationale la possibilité de faire quelques séances de préparation à l'entrée en école ordinaire au sein de l'établissement qui accueillera les élèves préparés. Cette demande a été soumise en vue de la signature d'une convention avec l'éducation nationale qui n'est à ce jour pas encore finalisée. L'école Danton nous a permis d'expérimenter les ateliers de préparation directement dans l'école où allaient être scolarisés les enfants par la suite. Cela a permis aux futurs élèves de connaître l'école et les professionnels qui y travaillent. Ce lieu n'étant plus inconnu, la rentrée a été facilitée et apaisée.

Les collaborations avec le CASNAV se passent bien, les médiateurs scolaires sont souvent en contact avec cette structure mais nous déplorons le **manque de dispositifs d'accueil adaptés (UPE2A/NSA)**. Un plus grand nombre de dispositifs permettrait des affectations plus rapides et une meilleure prise en compte des besoins des enfants ainsi qu'une meilleure accessibilité à ces dispositifs (proximité).

Côté associatif, nous faisons partie de plusieurs réseaux d'acteurs ayant des pôles d'activités variés avec lesquels nous collaborons ponctuellement ou plus régulièrement (réseau national des médiateurs scolaires, collectif bidonvilles 93...).

Sur les terrains, nous travaillons avec les associations qui sont déjà sur place et qui effectuent le suivi social, santé ou emploi des familles (Acina, Rue et Cité, Secours Catholique...) mais sur le secteur de Montreuil de nombreux acteurs de terrains se sont retirés et **nous sommes bien souvent amenés à effectuer un suivi social et santé des familles** ce qui est extrêmement chronophage mais nécessaire pour faciliter ou stabiliser la scolarisation des enfants.

Il est important de noter que **l'école n'est pas la priorité vitale des familles** et qu'ainsi elle **passe après des besoins primaires (et notamment la santé) qui, non pris en charge, mettent en péril tout le travail de médiation scolaire accompli**.

Nous avons donc recruté une médiatrice sociale en septembre 2023 afin de soulager les médiateurs scolaires de ces besoins en accompagnement social non pris en charge.

Suite à l'arrêt des activités en France de Première Urgence Internationale (acteur santé) nous envisageons également le recrutement d'un.e médiateur.ice en santé dès juin 2024, nous demanderons un financement ARS.

SUIVI DES ÉLÈVES EN AMONT ET EN AVAL DES EXPULSIONS

La mobilité des familles suite aux expulsions complexifie beaucoup notre travail et leur insertion. **La plupart des familles n'obtient aucune solution de relogement** et presque toutes sont amenées à s'installer sur un autre terrain (soit un terrain existant soit un nouveau lieu).

Nous avons donc choisi d'accompagner les familles en amont des expulsions, en s'assurant d'une part qu'ils seront en mesure de nous contacter et en les aidant d'autre part à faire valoir leurs droits (nous pouvons orienter les familles vers un accompagnement juridique qui peut être proposé en cas de non respect de la loi).

Nous avons tissé un lien tel que nous ne perdons pas nos suivis et cela nous permet de continuer à accompagner les enfants. **La dispersion des familles complique en revanche notre travail** puisque nous sommes amenés à travailler sur des lieux plus éloignés ou plus nombreux, nous faisons ainsi souvent la connaissance de nouveaux enfants qui entrent dans nos suivis.

Suite aux expulsions les familles doivent souvent tout reprendre, quelles que soient leurs avancées dans les démarches d'insertion. Souvent il faut reconstruire une baraque (à défaut d'une solution de logement digne), trouver un nouvel emploi lorsque le nouveau lieu de vie s'est beaucoup éloigné, modifier une domiciliation etc.

C'est également un évènement qui fragilise énormément les familles psychologiquement et qui met en évidence l'instabilité de leur présence en France, pays dans lequel ils souhaitent pourtant construire leur vie. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des familles rentrer dans leurs pays d'origine quelques mois après une expulsion.



L'observatoire des expulsions rapporte des **chiffres alarmants sur la déscolarisation des enfants suite aux expulsions** et constate que les enfants **perdent en moyenne 6 mois d'école** lors de ces évènements. L'Ecole Enchantée s'efforce de diminuer ces interruptions scolaires en accompagnant le plus rapidement possible les enfants vers des établissements scolaires à proximité de leurs nouveaux lieux de vie, il faut cependant noter que cela peut se faire au détriment d'un accès aux dispositifs plus adaptés (UPE2A/NSA).

L'instabilité des lieux de vie est également un argument qui nous a été exposé lors de demandes d'ouvertures de classes UPE2A : **les potentielles expulsions créent des besoins qui sont mouvants et il n'est alors pas possible d'ouvrir une classe qui se verra peut-être vidée d'une grande partie de ses effectifs dans les quelques mois qui suivront son ouverture.**

Ces entraves à la scolarité, entraînées par des expulsions survenant en cours d'année scolaire, nous amènent à réfléchir à la demande d'instauration d'une trêve scolaire. Nous avons déroulé en page suivante un parcours significatif de rupture scolaire liée aux expulsions.

ERRANCE ET RUPTURE DE SCOLARITÉ

ILLUSTRATION DE L'IMPACT DES EXPULSIONS SUR LA SCOLARITÉ D'UN ENFANT



En 2021, Alex vit avec sa famille à Montreuil. Pour l'année scolaire 2021-2022 il est scolarisé à l'école élémentaire Nanteuil de Montreuil, en CM2.

Au cours de sa scolarité Alex a déjà bénéficié du dispositif UPE2A, à la rentrée de septembre 2022 il doit donc faire sa rentrée en 6ème ordinaire, malheureusement, **suite à une expulsion, la famille n'est plus sur Montreuil.**

Sans solution Alex part avec sa famille provisoirement en Roumanie. A leur retour ils s'installent dans un bidonville situé dans le parc de la Bergère, à Bobigny. A ce moment là la mère d'Alex n'a pas connaissance du collège dans lequel il est affecté. Une médiatrice de l'association contacte donc la DSDEN qui n'a pas cette information non plus et lui parle d'un test CIO comme s'il venait d'arriver sur le territoire français (alors qu'il aurait dû être affecté automatiquement à l'issue de la primaire) ce qui va donc prendre du temps.

Nous apprenons finalement le 15 décembre (juste avant les vacances) qu'Alex sera affecté au collège République de Bobigny.

Au retour des vacances de Noël la famille a réuni les papiers et accompagnés par la médiatrice qui le suit et sa maman, Alex se présente donc au collège. Le 11 janvier la médiatrice scolaire se rend au collège pour remettre le dossier d'inscription enfin finalisé, malheureusement Alex n'est pas présent car ce jour là a lieu l'**expulsion " surprise " du bidonville.**

Suite à l'expulsion, la famille est hébergée un mois en hôtel social au Blanc Mesnil, Alex est très triste de ne pas pouvoir commencer l'école, il est aussi très affecté par l'expulsion. Il ne sait pas se rendre au collège depuis l'hôtel.

A l'issue de l'hébergement, les parents, qui connaissent tous deux de gros problèmes de santé, préfèrent rentrer temporairement en Roumanie afin de voir des médecins. Ils rentrent en France deux mois plus tard et s'installent sur un nouveau bidonville à Champigny sur Marne à la limite de Chennevières. Ils connaissent très peu ce nouveau territoire et ont du mal à expliquer précisément à la médiatrice où ils se trouvent.

Finalement nous identifions " une adresse " pour le bidonville, le mois de mai est déjà bien entamé, la médiatrice prend donc contact avec la DIVEL du Val de Marne, Alex est affecté au collège Boileau de Chennevières début juin.

Le collège fixe un rendez vous pour procéder à l'inscription une dizaine de jours plus tard : le 20 juin Alex est donc inscrit officiellement au collège Boileau. Avec sa médiatrice scolaire, Alex et sa mère sont bien accueillis et il est enfin prêt à faire son premier jour au collège le 21 juin soit quelques jours avant les vacances d'été.

A ce moment-là les habitants du bidonville parlent d'une expulsion imminente et Alex craint l'impact qu'une énième expulsion aura sur sa scolarité, c'est dans ce climat de crainte que les vacances d'été commencent.

A la rentrée de septembre, le bidonville est toujours en place, Alex intègre une classe de 6ème (pour des raisons évidentes, il ne passe pas en 5ème) au collège Boileau. Il est bien accompagné par l'équipe éducative et s'intègre rapidement dans sa classe.

Le bidonville de Champigny sur lequel Alex vit est finalement **expulsé mi-octobre 2023**, une nouvelle période d'errance s'annonce pour la famille qui dort quelque temps dehors entre Bondy et Montreuil et qui finit par s'installer sous un pont du périphérique à Bagnolet.

En février 2024 Alex est affecté au collège Politzer mais la direction souhaite qu'il soit à nouveau testé, sur son niveau. **Il n'a a ce jour toujours pas pu reprendre les cours** et son lieu de vie devrait être expulsé sous peu (jugement en mars 2024).

À L'ÉCOLE

LIENS TISSÉS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS

L'École Enchantée travaille en **collaboration permanente avec les équipes éducatives des écoles**.

Nous intervenons très régulièrement dans les écoles ou auprès des équipes éducatives (permanences dans les établissements, contacts téléphoniques, rencontres ou rendez-vous avec les enseignants etc.). Le lien tissé depuis quelques années avec les établissements permet de favoriser le travail de médiation et d'adapter nos interventions aux besoins des équipes éducatives et des familles.

Les modalités d'interventions sont donc adaptées en fonction :

- Du nombre d'élèves fréquentant l'établissement ; lorsque de nombreux élèves fréquentent un établissement nous y proposons des permanences hebdomadaires en présentiel.
- Des demandes émanant des enseignants ou des équipes éducatives ; certain.es ont des besoins de traduction, de compréhension des problématiques des familles et de création de lien avec elles.
- Des sollicitations des familles qui ont souvent besoin d'être rassurées, de connaître le cadre dans lequel leurs enfants vont passer leurs journées, de savoir à qui s'adresser ou de communiquer avec les établissements (besoins de traduction, de lecture ou transmission d'informations etc.)

Le **lien avec les écoles est donc bien établi** et les **retours sont très positifs**. Notre association est bien identifiée sur le secteur Montreuillois et sur ses environs. Nous sommes d'ailleurs régulièrement sollicités par les établissements pour accompagner d'autres enfants par le biais de la médiation scolaire.

Pour les écoles que nous ne connaissons pas encore mais dans lesquelles nous sommes amenés à avoir des suivis (suite à des inscriptions), nous prenons contact avec les directions d'établissement. Le lien se crée lors d'un premier appel et souvent d'un rendez-vous avec la direction de l'école, nous pouvons ainsi préparer notre future collaboration et informer les équipes des conditions de vie des enfants et de l'instabilité que cela représente pour les familles.

AINSI NOUS TRAVAILLONS AVEC :

8

ÉCOLES MATERNELLES

18

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Dont 2 dans lesquelles nous avons une permanence hebdomadaire ou bimensuelle

15

COLLÈGES

Dont 2 dans lesquels nous avons une permanence hebdomadaire

7

LYCÉES



Accompagnement d'un enfant lors de sa première journée d'école

La plupart du temps les équipes se montrent réceptives et sont prêtes à aménager avec nous un accueil adapté et progressif ; par exemple, une à plusieurs visites de l'école peuvent être proposées aux familles. En maternelle les parents sont les bienvenus en classe pour quelques heures au moment de la rentrée (plusieurs fois au cours de la première semaine si cela leur semble nécessaire). Les enfants, surtout les plus jeunes, peuvent faire leur rentrée très progressivement (par des matinées dans un premier temps). Etc.

SOUTIEN SCOLAIRE

Le soutien scolaire est un temps particulièrement précieux et nécessaire car il permet aux enfants d'être inclus dans une prise en charge plus individualisée, de se sentir valorisés en retournant à l'école avec des devoirs faits et de renforcer leurs compétences et connaissances afin d'obtenir de meilleurs résultats à l'école.

Dans certaines écoles il existe un dispositif "devoirs-faits" proposé aux élèves.

A l'École Enchantée, le soutien scolaire est ouvert le mercredi aux élèves sur la base du volontariat. Nous proposons 3 créneaux par semaine:

- Les élèves de niveau élémentaire ont un créneau le mercredi matin au local d'activité de l'association
- Les élèves de niveau collège sont répartis en deux groupes : une séance a lieu à l'antenne de quartier Jules Verne, l'autre au local de l'association, à l'antenne le soutien scolaire a pris la forme d'un atelier FLS.

Les enfants viennent avec leurs devoirs, s'ils n'en ont pas l'enseignante de l'association prépare du travail adapté à chaque enfant et fait un suivi rigoureux de leurs progrès et besoins. Ce travail préparé en amont est le fruit d'échanges avec les enseignants des enfants ce qui permet de revenir sur des points non acquis pendant les temps de classe et de rattraper du retard.



Soutien scolaire élémentaire au local



Soutien scolaire collège à l'antenne Jules Verne

Environ 15 bénévoles de l'association sont mobilisés sur l'action de soutien scolaire, cela nous permet de proposer du 1 pour 1 : un adulte pour un enfant. Les bénévoles ne travaillent pas toujours avec le même enfant, cela permet d'apporter une diversité dans les échanges et de ne pas être tributaire des indisponibilités (des élèves ou des bénévoles). Afin d'assurer le suivi du travail de chaque enfant, notre enseignante a mis en place un tableau de suivi des exercices, chaque personne ayant travaillé avec l'enfant y inscrit le travail réalisé et les points à travailler par la suite.

La majorité des enfants vient chaque semaine, cette assiduité est renforcée par le fait que nous soyons présents dans la plupart des établissements dans lesquels ils sont scolarisés ce qui permet de créer une continuité entre l'école et l'extérieur. La plupart des enfants présentent de grosses difficultés pour réaliser leurs devoirs à la maison du fait de leur niveau en français mais aussi à cause de leurs conditions de vie (pas de lumière, pas de lieu propre et calme, parents qui n'ont pas été scolarisés, etc.)

Certains établissements sont également passés au 100% numérique ce qui tend à marginaliser davantage les enfants qui n'ont pas de matériel informatique ou de connexion internet avec des devoirs et des manuels scolaires uniquement en ligne. L'association met à disposition le matériel nécessaire à l'accès aux devoirs lors des créneaux de soutien scolaire.

En 2023, l'association Ecole Enchantée s'est associée à l'orchestre symphonique amateur de Montreuil OPPERA pour **un projet musical et artistique**.

Durant 4 séances les enfants du soutien scolaire ont ainsi pu découvrir des instruments et des œuvres musicales à partir desquelles ils ont été invités à créer des œuvres pour exprimer leurs ressentis. Ils ont ensuite présenté leurs dessins devant une assemblée de spectateurs lors du concert de l'orchestre en juin.



Séances de découverte des instruments



Le 10 juin 2023, concert en plein air de l'orchestre OPPERA, salut des enfants accompagnés par l'Ecole Enchantée

Les collégiens du soutien scolaire ont eux pu s'exprimer par le biais **du théâtre** et ont participé au projet "Lire et dire le théâtre" en partenariat avec la compagnie bouquets de chardon, la représentation a eu lieu au Fait-Tout, café associatif de Montreuil, le 20 avril 2023.



Représentation au Fait-Tout de la scène de théâtre préparée

ACTIONS ENGAGÉES PAR L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LES ENFANTS EN GRANDE DIFFICULTÉ

L'éducation nationale met en place des dispositifs d'accueil pour élèves allophones (UPE2A) avec au collège une spécificité pour les enfants n'ayant jamais été scolarisés antérieurement (NSA). **Ces dispositifs sont importants mais insuffisants** (en nombre et en durée), la plupart des enfants sortent du dispositif **UPE2A** au bout d'un an, deux maximum. Lorsque la langue est la seule barrière cela peut être suffisant mais pour les élèves issus des bidonvilles et squats les mois d'absences suite à des expulsions ne sont pas pris en compte, il n'est **pas rare que les élèves n'aient au final bénéficié que de quelques mois dans ces dispositifs**. La sortie de ces dispositifs est donc difficile malgré la bonne volonté des enseignants qui prennent le relais.

Le dernier rapport de la cour des comptes sur la scolarisation des élèves allophones ainsi que le rapport d'information n°427 du sénat pointent les limites de ces dispositifs et émettent des recommandations judicieuses pour tenter de les améliorer.

Les plus grands (15-16 ans) rencontrent quant à eux une absence de proposition pertinente pour accéder à une formation et se voient obligés d'attendre un âge minimum pour accéder à la formation professionnelle. **A 15 ans, sans avoir été scolarisé auparavant, faire une année de 3ème n'a pas beaucoup de sens**, surtout quand on sait qu'il va falloir attendre plusieurs mois une affectation.

Nous parvenons cependant à aménager, avec les équipes éducatives, des horaires ou conditions plus favorables à l'assiduité des élèves et à leur progression (plus de stages d'immersions, des horaires plus adaptés etc.).

PROJETS INCLUSIFS

L'un des plus grands obstacles repérés par l'association et par les professeurs dans l'apprentissage des enfants est la barrière de la langue. Si la plupart des enfants ont très vite un bon niveau oral en français, la lecture et l'écriture restent des difficultés majeures qui empêchent l'élève de progresser et deviennent parfois source d'angoisse.

Afin que les enfants puissent envisager la lecture et l'écriture sous un nouvel angle nous avons mis en place **un atelier lecture et écriture** avec une dizaine d'élèves du collège Césaria Evora. Cet atelier est proposé par un médiateur de l'association qui travaille en binôme avec une professeure de Français Langue Seconde (FLS). Dans ce cadre, les enfants lisent des romans courts, écrivent des histoires ou des poèmes, jouent des pièces de théâtre. La lecture et l'écriture deviennent petit à petit une source de plaisir pour les enfants qui commencent à les investir également à l'extérieur de l'école en achetant des livres par exemple.

En élémentaire, une maman a été accompagnée par une médiatrice de l'association pour présenter sa culture dans la classe de sa fille.

Ce type de projet permet à chacun de se sentir plus investi dans une école inclusive qui prête attention à chaque élève.



ASSIDUITÉ ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le décrochage scolaire et l'absentéisme ont été observés notamment chez les plus jeunes élèves (maternelle) et les collégiens. Les freins à l'assiduité observés sont les suivants :

- De manière générale nous constatons **un manque de suivi santé**. Cette absence de suivi n'a notamment pas permis d'enrayer des virus ou infestations (poux) affectant fortement la présence des enfants en classe. Ces "petits tracassés" sont **d'autant plus compliqués à gérer que les conditions d'hygiène sont mauvaises**.
Sur tous les terrains nous relevons un **besoin d'accompagnement psychologique**, les familles, parents et enfants, sont épuisés par les conditions de vie, d'hygiène et ont un sentiment d'abandon très fort. Les médiateurs de l'Ecole Enchantée ont communiqué les informations aux établissements et ont alerté les partenaires santé en activant le réseau du collectif bidonvilles 93 et du collectif Romeurope. **Il est prévu en 2024 l'embauche d'un médiateur ou une médiatrice en santé afin de pallier à ces besoins**.
- Chez les plus jeunes enfants (maternelle) la séparation avec les parents peut-être difficile, cependant en 2023 nous avons constaté une nette évolution et **les enfants inscrits en maternelle sont de plus en plus assidus**, notamment grâce à une **médiation plus appuyée** et un **aménagement de l'emploi du temps** au démarrage.
- Chez les plus âgés (12-17ans) ; nous avons identifié que **le niveau de l'élève est un frein majeur au bon déroulement de la scolarité**. Les jeunes qui n'ont pas pu intégrer l'école dès le plus jeune âge n'ont jamais pu rattraper un niveau minimum qui leur aurait permis de suivre correctement en classe. Pour de nombreux élèves c'est extrêmement difficile de se mobiliser lorsque la lecture ou la langue française ne sont pas acquises à leur entrée au collège. C'est un véritable frein y compris dans les matières pour lesquels ils ont des aptitudes car il s'agit bien souvent de commencer par la lecture et la compréhension d'une consigne, ce qui est difficile pour nombre d'entre eux. Ce sont donc **quatre années durant lesquelles ils se retrouvent constamment en situation d'échec malgré les efforts déployés**. Chez les jeunes filles (14-17ans) se pose également le **problème de la maternité** à laquelle elles sont confrontées parfois très jeunes par manque d'accès à une contraception notamment. Pour répondre à ces problématiques nous assistons aux commissions d'absentéisme, nous sommes présents dans les établissements (permanences) et sur les terrains afin de remobiliser en permanence les enfants et pour les aider à tenir bon jusqu'à leur choix d'orientation.
- Pour les enfants d'âge élémentaire et les collégiens **les dispositifs adaptés** pour la scolarisation des enfants allophones (UPE2A) et/ou non scolarisés antérieurement (NSA) **sont parfois trop éloignés des lieux de vie**, la mobilité des enfants accompagnés étant souvent assez compliquée il n'est pas rare de voir l'enfant décrocher à cause de la difficulté à se rendre à l'école.
- **L'instabilité des lieux de vie**, constat commun remonté par tous les acteurs présents en Seine-Saint-Denis (où l'accès au logement est le plus compliqué), **reste le frein le plus fort à la bonne poursuite de la scolarité**. Nous accompagnons et orientons les familles dans leurs demandes d'accès au logement mais très peu y parviennent.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Nous rencontrons parfois des cas difficiles qui dépassent nos compétences et les signalons lorsque nécessaire, mais **l'ASE n'intervient jamais sur les bidonvilles** malgré des situations graves signalées plusieurs fois. Nous essayons au maximum de passer le relai aux associations spécialisées. En 2023 nous avons fait face à plusieurs situations sur lesquelles **nous avons pu collaborer avec l'assistante sociale du commissariat** du secteur afin d'obtenir des conseils et de l'aide.

Le signalement ou l'accompagnement au dépôt de plainte restent des actions compliquées qui entraînent parfois la perte des suivis sans résoudre la situation préoccupante ; les familles rentrent dans leurs pays d'origine ou se coupent de l'association avec un potentiel effet boule de neige sur d'autres familles.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



ATELIERS SOCIO-ÉDUCATIFS, SORTIES HORS TEMPS SCOLAIRE, EVENEMENTS FESTIFS, ACTIVITÉS AVEC LES FAMILLES

Convaincus que la réussite éducative ne s'arrête pas aux portes de l'école, les salariés de l'École Enchantiée n'interrompent pas leurs activités durant les vacances scolaires.

L'accès aux loisirs est essentiel et constitue l'un des droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ainsi nous proposons des sorties sportives, culturelles et de loisirs aux enfants que nous accompagnons. Sur l'ensemble des vacances scolaires 2023, nous avons pu organiser 52 ½ journées et 20 journées complètes de sorties culturelles, sportives ou activités artistiques, qui ont touché XX enfants, nous avons également organisé un séjour randonnée d'une semaine en partenariat avec l'association Oppelia Charonne.

Ces sorties nous permettent de valoriser les efforts fournis durant la période scolaire et de maintenir un lien précieux avec les enfants et leurs familles. C'est aussi ce qui nous permet de garder un suivi régulier au moment du retour en classe.



Sorties sportives : accrobranche, patinoire et parc de trampolines



Maquillage et chapeaux confectionnés pour halloween



Zoo de Vincennes



Spectacle de magie au local de l'association



Aquarium de la porte Dorée



Activités arts plastiques



Découverte de la céramique



Expériences scientifiques



Découverte de la teinture japonaise : technique du shibori



Atelier pâtisserie



Musée sciences expériences



Séjour randonnée

Ces moments sont précieux pour les enfants qui sont heureux de sortir de leurs lieux de vie précaires en dehors du temps scolaire.

Ils vont également côtoyer de nouveaux enfants, pratiquer ensemble des activités, et même simplement prendre des habitudes de déplacement (métro, bus etc.) qui leur seront utiles pour acquérir plus d'autonomie.

Cette année la participation au séjour randonnée a été une très belle réussite sportive et de partage que nous comptons renouveler en 2024.

Ces moments de sorties sont également propices à des discussions sur leurs difficultés (expulsions, maladies etc.) ou sur des sujets de société qu'ils n'abordent pas forcément avec leurs familles (sexualité, racisme etc.).

JEUNES ADULTES

ANALYSE DES BESOINS

Le groupe jeunes adultes accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Ces jeunes adultes ont besoin d'un accompagnement très personnalisé, flexible qui les prépare au mieux pour pouvoir ensuite investir les dispositifs de droit commun tels que la mission locale (dont ils sont bien éloignés).

Un grand nombre de jeunes vivant en situation précaire a connu de **grandes ruptures de scolarité** du fait de **conditions précaires et instables** (expulsions, incapacité à se rendre à l'école de façon continue) et a quitté le système scolaire avant d'avoir pu obtenir un diplôme.

Ces jeunes connaissent d'importantes **difficultés à s'insérer**: beaucoup sont acculés par leurs conditions de vie, ils cherchent à travailler mais sont peu informés sur les dispositifs d'insertion et de formation existants.

Certains de ces jeunes **se heurtent aux institutions dans leurs démarches d'accès aux droits**, ils ont besoin d'un accompagnement adapté. Les adolescentes, **souvent mères jeunes**, rencontrent également des difficultés à s'insérer faute de solution de garde pour leurs enfants.

ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LA RÉUSSITE DE CE PROJET :

- Dans un premier temps : aller-vers : rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie, relevé des besoins et des attentes, compréhension des parcours de vie, de scolarité et de formation.
- Travail collaboratif en groupe : définition d'un projet de formation ou d'insertion dans l'emploi. Groupes de parole et présentation de différents secteurs professionnels.
- Accompagnement personnalisé : définition du projet professionnel du jeune, accompagnement dans la recherche de formations, de stages de découvertes ou de missions en service civique (inscriptions dans les missions locales etc.)
- Définition d'un projet réaliste, présentation des secteurs qui recrutent, mise en avant des qualités attendues.
- Définition d'une temporalité suivant les besoins, capacités et attentes de chacun notamment sur les choix de formations, leur durée et les modalités (alternance ou non).

Formation / professionnalisation : accompagnement vers une rescolarisation plus professionnalisante à la demande des élèves suivis qui souhaitent entrer rapidement sur le marché du travail.

- Tisser un réseau partenarial sur le territoire d'intervention : établissements scolaires professionnalisants, dispositifs de formations professionnalisants (type POEC)
- Organiser des visites d'établissement, des découvertes métiers (stages, présentation des métiers, salons des métiers)
- Accompagner les jeunes vers les différents dispositifs existant afin de leur proposer la meilleure orientation possible

Emploi / insertion :

- Tisser un réseau partenarial sur les territoires d'intervention : missions locales, pôle emploi, entreprises d'insertion, conseillers en insertion professionnelle
- Effectuer une veille (opportunités d'emploi, de formation, salon) et montrer aux jeunes comment faire de même, présenter les secteurs qui recrutent
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès aux droits (ouverture de droits sécu, caf, ouverture de compte bancaire, demande de logement etc) pour stabiliser leurs parcours professionnels

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

L'association propose aux familles un accompagnement social global qui permet de créer une dynamique positive d'avance des démarches pour stabiliser les parcours scolaires des enfants sur le long terme.

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS

L'accompagnement social a été pensé dès la création de l'association, depuis quelques années il est notamment assurée par une permanence hebdomadaire d'accès aux droits en partenariat avec le café associatif le Fait Tout. Cette permanence a lieu tous les jeudis après-midi, elle est assurée par trois salariés de l'association ainsi qu'un stagiaire mis à disposition par l'association partenaire Bociék.

La permanence permet de recevoir les familles que nous suivons (en grande majorité) mais elle est également ouverte à tous les habitants du quartier, favorisant ainsi la mixité sociale. Les salariés assurent chacun 3 à 4 créneaux de rendez-vous par après-midi.



Permanence d'accès aux droits au Fait-tout

MÉDIATION SOCIALE

La mission d'accompagnement est aussi assurée directement sur les bidonvilles, face à **l'augmentation des demandes**, due en partie au départ de certains acteurs de terrain des lieux sur lesquels nous intervenons, nous avons fait face à de très nombreuses sollicitations supplémentaires.

Ces besoins des familles ont **impacté l'assiduité scolaire**, parfois les enfants ont été sollicités pour aider les parents à remplir des documents ou pour accompagner à des rendez-vous. Nous sommes donc intervenus auprès des familles afin de les aider davantage dans leurs démarches, cela a été très chronophage et **les nombreuses demandes d'accompagnement ont dépassé largement les créneaux proposés à la permanence d'accès aux droits**.

Courant 2023, nous avons lancé un recrutement pour de la médiation sociale. L'arrivée de **Bianca Arhip en septembre 2023 au poste de médiatrice sociale** a pu soulager progressivement les médiateurs scolaires de l'association d'une grande partie des démarches sociales.

Un diagnostic des besoins des familles est effectué, souvent directement sur le terrain. Ensuite les familles peuvent se voir proposer des rendez-vous au sein de notre local pour l'aide au remplissage de documents, des aides à la prise de rendez-vous, des accompagnements physiques aux rendez-vous lorsque nous constatons des obstacles trop importants (difficultés de déplacements, indisponibilité découlant des horaires de travail) etc.

Les sujets traités sont divers: demande de logement social, DAHO/DALO, démarches SIAO, Pôle-Emploi, démarches d'autoentreprises/ de travail, CAF et demandes d'aides alimentaires ou vestimentaires, lien avec l'ambassade pour procuration / perte / renouvellement de papiers etc.

Dès que nous le pouvons nous redirigeons les familles vers le droit commun ou vers des associations et organismes compétents sur les sujets abordés.

RÉUSSITES ET EXPÉRIENCES INSPIRANTES

TÉMOIGNAGES D'ACCOMPAGNEMENTS

PARCOURS DE NAOMI , SUIVIE PAR JULIE ANDRÉ, ENSEIGNANTE ET MÉDIATRICE SCOLAIRE :

Naomi habite sur un bidonville à Montreuil avec sa grand-mère. Nous rencontrons la famille en juin 2022, elle a alors 4 ans. Elle n'est pas encore scolarisée, elle ne parle pas français.

Nous l'accueillons à partir de juin 2022 avec d'autres enfants au sein de notre classe de préparation à la scolarisation. Les ateliers se déroulent d'abord dans les allées du bidonville, nous travaillons avec un groupe d'une dizaine d'enfants les règles de la classe, la tenue du stylo, le vocabulaire de l'école.

Naomi est très assidue, elle ne manque jamais un atelier. Elle est très éloignée de l'école et malgré l'implication de sa grand-mère la communication reste difficile.

Courant 2022 la famille fait un aller-retour dans son pays d'origine pour renouveler les documents d'identité. A son retour, nos ateliers se déplacent dans une antenne de quartier, ce qui nous permet de sortir du bidonville et de travailler la séparation avec les parents.

Grâce à ces ateliers à l'extérieur du lieu de vie, la communication en français de Naomi s'est améliorée très rapidement, tout comme son temps d'attention et son degré d'application !

Inscrite à l'école maternelle depuis mai 2023, Naomi est aujourd'hui une élève exemplaire autant par son assiduité que par ses progrès. L'enseignante est très admirative, elle atteste que Naomi, grâce à tous ses efforts, a rattrapé les acquis des deux années de maternelle manquées depuis la petite section.



Le travail de Naomi, présenté par son enseignante lors d'un bilan de mi-année avec Naomi et sa grand-mère

PARCOURS DE VALENTINA, SUIVI PAR AUDE JOLIVEL, MÉDIATRICE SCOLAIRE NIVEAU MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE :

Valentina est née en 2013, je commence à la suivre en septembre 2018, elle a alors 5 ans, à ce moment-là elle vit à Montreuil sur le bidonville des Acacias. Au niveau scolaire, elle a seulement fréquenté les camions école quelque temps mais sa famille, très éloignée du droit commun, n'est pas en demande de scolariser les enfants.

Pendant plusieurs mois j'essaie de convaincre la famille de l'importance de scolariser les enfants mais la famille refuse d'entamer les démarches d'inscription et les vaccins nécessaires.

En janvier 2019 la famille commence finalement à envisager l'inscription de Valentina en école ordinaire. L'enseignante en camion école se met en lien avec l'inspection pour envisager une rentrée en septembre 2019. Il y a beaucoup d'enfants sur le terrain et ils ne peuvent pas tous faire leur rentrée rapidement.

En juin 2019 nous parvenons finalement à inscrire Valentina en mairie pour l'année scolaire 2019/2020, elle entrera en CP en septembre. Valentina est vaccinée lors d'une campagne de vaccination organisée par PUI (Première Urgence Internationale) sur le bidonville.

En septembre 2019 Valentina fait sa rentrée, elle est très assidue jusqu'aux vacances de Noël et elle apprend très vite le français. Les parents de Valentina sont très impliqués dans sa scolarité.

Début janvier 2020 le cycle de piscine en plein hiver inquiète la famille et Valentina est de plus en plus absente. Mi-janvier le chemin qui permet d'aller du bidonville à l'école devient impraticable, faute de ramassage des ordures et de toilettes sur le bidonville il sert de décharge et est parsemé d'excréments. Valentina ne se rend plus à l'école malgré la volonté de la famille. En février 2020 un nettoyage du chemin est réalisé et Valentina retrouve le chemin de l'école.

En mars 2020 arrive le Coronavirus. Le bidonville où habite Valentina est expulsé au tout début du 1er confinement. Valentina et sa famille se retrouvent à la rue, sans eau ni nourriture, ni possibilité de continuer à faire la ferraille. Ils repartent plusieurs mois en Roumanie faute de solution.

En septembre 2020 la famille s'installe sur le bidonville de la rue Barbusse à Montreuil. Valentina malgré son envie ne peut pas retourner à l'école puisqu'elle a été radiée suite au départ de la famille en Roumanie: nous avons pourtant informé l'école qu'elle reviendrait. Arrive ensuite le 2eme confinement jusqu'en décembre, nous apportons du travail à Valentina directement sur le terrain.

Début 2021 la famille s'installe dans un squat rue Salvador Allende, moins insalubre que le bidonville rue Barbusse mais il est rapidement menacé d'expulsion. En mars 2021 la famille demande de l'aide pour ré-inscrire Valentina à l'école, elle est réinscrite le 4 avril, un 3ème confinement a lieu jusqu'au 3 mai mais les écoles restent ouvertes.

Le 20 avril 2021 a lieu l'expulsion du squat de la rue Salvador Allende, la famille demande un hôtel et cela lui est refusé, elle dort plusieurs nuits dans sa voiture. En mai 2021 la famille s'installe sur le bidonville de la rue Poincaré à Rosny. Le trajet jusqu'à l'école est long, Valentina y retourne quelques jours mais sa maman a des problèmes de santé qui ne lui permettent plus d'accompagner sa fille à l'école. Le papa part tôt le matin faire la ferraille. Une inscription à l'école sur Rosny est difficilement envisageable car la famille ne dispose pas du justificatif de domicile demandé par la mairie pour réaliser l'inscription.

Le 19 juin 2021 le bidonville de la rue Poincaré est violemment expulsé, la famille est de nouveau à la rue et dort sur un parking pendant plusieurs semaines. Durant l'été 2021 la famille de Valentina se réinstalle à Montreuil, sur le bidonville de la rue Paul Doumer.

En septembre 2021 Valentina fait sa rentrée à l'école. Le trajet est long mais Valentina ne souhaite pas changer d'école, c'est un repère trop important pour elle, de plus elle y bénéficie du dispositif UPE2A qui n'est pas présent dans son école de secteur. Après un mois Valentina se décourage, le trajet est trop long, nous demandons alors à la ville la mise en place d'une navette. La navette est mise en place mi-octobre, elle récupère Valentina à 8h10 et la redépose à 17h25 chaque jour, les horaires de l'école sont 9h-16h30, Valentina fait donc presque une heure de trajet matin et soir pour une école qui est pourtant située à 2,5km de chez elle.

Valentina se décourage pendant l'hiver, c'est la seule élève à faire autant de trajet matin et soir elle est malade en bus et vomit pendant les trajets, l'hiver elle doit attendre la navette dans le noir entre deux voitures car il n'y a pas d'arrêt c'est très dangereux. S'ajoutent à cela des problèmes de santé, elle décroche peu à peu de l'école et est très absente jusqu'à la fin de l'année.

En septembre 2022 Valentina demande à retourner à l'école et fait sa rentrée. Elle est assidue jusqu'en octobre, puis comme elle sort du dispositif UPE2A demande à rejoindre son école de secteur car le trajet n'est plus tenable. Elle est inscrite dans son école de secteur le 14 novembre 2022. L'accueil dans l'école est rude et Valentina décroche de nouveau.

En janvier 2023 toute l'équipe de l'association décide d'intensifier les accompagnements des enfants à l'école le matin. Valentina reprend alors des habitudes et retrouve le chemin de l'école mais des problèmes de santé (maux de ventre très fort, suspicion de gastrite) l'empêchent de nouveau de se rendre à l'école, elle est absente 2 mois. Le suivi santé sur ce bidonville est absent car aucun acteur n'y intervient, nous sollicitons régulièrement de l'aide et des passages pour aider les familles qui sont toutes en difficulté au niveau de la santé.

Le 20 mars 2023 le papa de Valentina commence à travailler ce qui aide la famille à reprendre le rythme scolaire. En mai 2023 la sœur de Valentina accouche et l'hôpital se rend compte qu'elle est atteinte d'un cancer, elle reste hospitalisée de nombreuses semaines et Valentina garde ses enfants elle décroche à nouveau de l'école.

En septembre 2023 Valentina fait sa rentrée, toujours sur son école de secteur, elle est assidue les premiers mois puis décroche de nouveau, ses parents l'encouragent mais les conditions de vie sont trop difficiles et l'école peu accueillante. Les parents de Valentina s'investissent énormément dans les démarches d'insertion, ils souhaitent à tout prix quitter le bidonville.

En février 2024 nous organisons un rendez-vous parents/professeurs et grâce à l'investissement fort des parents Valentina retrouve le chemin de l'école.

La scolarité de Valentina a connu de nombreux rebondissements et reste fragile, les difficultés des conditions de vies, les expulsions, les maladies sont autant de facteurs qui rendent complexe l'assiduité des enfants issus des bidonvilles. C'est grâce à la médiation scolaire que le décrochage n'est cependant pas total. Valentina s'exprime très bien en français, ses parents sont impliqués dans son parcours et l'encouragent pour que sa situation soit meilleure que la leur mais les difficultés du quotidien montrent que la sortie de la grande précarité prend du temps.

PARCOURS DE MARIA SUIVIE PAR NICOLAS BONNAIRE, MÉDIATEUR SCOLAIRE NIVEAU COLLÈGE/LYCÉE :

J'ai commencé à suivre Maria en 2019 dès son entrée au collège Césaria Evora sur Montreuil. Je suis présent dans ce collège chaque mardi matin pour une permanence durant laquelle je fais, avec l'équipe pédagogique, un bilan de la semaine concernant l'assiduité, le comportement et les résultats de l'enfant.

Lors de sa première année de collège, Maria avait quelques problèmes d'assiduité mais présentait déjà un bon niveau de français. Il s'agissait d'une des rares élèves que je suis à avoir la moyenne en français.

Elle vivait en bidonville avec ses parents et ses deux petits frères. Le terrain a été détruit lors du premier confinement mais la famille a pu avoir une place dans un hôtel social de Bondy. Malheureusement, l'éloignement avec l'école a commencé à avoir un réel impact sur l'assiduité de Maria et de plus en plus d'absences ont été signalées. Il était cependant hors de question pour elle de changer de collège car elle était très attachée à celui-ci.

En 2022, la famille a perdu son hôtel social suite à un retour prolongé en Roumanie et s'est retrouvée de nouveau en bidonville. Cette situation, en plus de nombreuses responsabilités au sein de sa famille et des crises d'angoisse régulières ont conduit Maria à un décrochage scolaire sévère. Cependant, nous avons continué à suivre la jeune de la manière la plus régulière possible et, grâce à la relation de confiance construite, nous avons réussi à l'accompagner vers un stage de 3ème dans un restaurant Montreuillois.

Durant ce stage elle a découvert sa passion et souhaite aujourd'hui pouvoir ouvrir son propre restaurant. Elle a quitté le collège avec un CFG en poche et a poursuivi ses études au sein de l'EREA François Cavanna à Nogent sur Marne en CAP hôtellerie/service/restauration. Malgré quelques périodes d'absentéisme, Maria a retrouvé sa motivation et son envie de retourner à l'école. Elle apprécie beaucoup son lycée et s'investit du mieux qu'elle peut.

Elle effectue aujourd'hui un stage de trois semaines au sein d'un restaurant de Rosny-sous-Bois et se plaît beaucoup là-bas. Elle y découvre de nombreuses facettes du métier : service, cuisine, etc.

Elle est motivée, investie et s'intègre très bien à l'équipe. Tout n'est pas encore gagné mais nous continuons à la suivre de la manière la plus qualitative possible et nous sommes toutes et tous convaincus qu'elle réussira à décrocher son CAP et accéder à son rêve d'ouvrir son propre restaurant dans lequel nous serons assurément ses premiers clients.

PARTENARIATS ET GROUPES DE TRAVAIL

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Nous travaillons en partenariat avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels concernés par la situation des familles et leur insertion, en tout cela représente une trentaine de partenaires qui s'impliquent dans le projet. L'association a également créé des partenariats avec le tissu associatif local pour mettre en place des activités avec les enfants, La Facto, Récolte Urbaine, Studio Boissière, Le Faitout etc.

GROUPES DE TRAVAIL

Nous faisons partie du **Collectif Bidonvilles 93**. Dans ce collectif, l'ensemble **des acteurs associatifs de terrain se rassemble régulièrement pour travailler autour des problématiques des logements informels** (bidonvilles, squats etc.). Les sujets couverts sont l'accès à la scolarisation, l'accès au travail, l'accès à l'eau, l'accès aux soins, l'accès à la justice, et l'accompagnement social.

Le Collectif Bidonvilles 93 regroupe les associations suivantes : Médecins du monde (coanimateur du collectif), Ecole Enchantée, PUI, le Secours Catholique, Acina (animateur principal du collectif), Askola, Solidarités France, la voix des Rroms, Amélior, Rue et cités, les Enfants du Canal, Hors la rue. L'objectif est de se coordonner pour agir auprès des familles dans le besoin afin qu'elles bénéficient d'un appui dans les différents domaines de compétences des acteurs de terrains et puissent sortir de leurs situations précaires.

L'Ecole Enchantée est également **membre du réseau Romeurope** et participe aux journées du réseau. Elle est **active au sein du Réseau National de la Médiation Scolaire** qui a développé des groupes de travail notamment au niveau ingénierie et plaidoyer, permettant de remonter les bonnes pratiques en terme de médiation scolaire mais également les difficultés rencontrées.



Intervention, d'Aude Jolivel lors d'une table ronde sur l'éducation et l'accès à l'école des plus vulnérables

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Nous travaillons également en lien étroit avec les partenaires institutionnels : mairies - inspection de l'éducation nationale - CASNAV - CIO - établissements scolaires - mission locale - conseil de quartier - antennes de quartier - programme ALEJ etc.

Nous participons aussi aux journées de travail sur la scolarisation et la médiation scolaire organisées par la DIHAL. Nous continuons à apporter notre collaboration pour un partage des "bonnes pratiques" de la médiation scolaire et aimerions proposer un référentiel métier qui puisse être partagé. A cette fin nous participons au recueillement d'informations telles que les formations dont sont issus les médiateurs scolaires, leurs actions de terrain et hors terrain, les problématiques rencontrées etc .

PARTICIPATION

Nous accordons une place importante à la représentation de notre association lors des événements organisés par nos partenaires. L'Ecole enchantiée était notamment présente en 2023 :

- Aux rencontres nationales RomEurope,
- Aux journées de la médiation scolaire de la DIHAL
- Aux temps d'échanges organisés par le Réseau National de la Médiation Scolaire
- Aux réunions du Collectif Bidonvilles 93 (depuis décembre 2022)
- À la journée des associations Montreuilloises
- Au brunch parlementaire à l'Assemblée Nationale organisé par le collectif Ecole pour tous à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.
- A la table ronde sur "l'accès à l'éducation et la scolarisation des plus vulnérables" organisée par l'UNICEF à l'Assemblée Nationale.
- A l'évènement de la DIHAL "toutes et tous à l'école" le 22 juin 2023, sur lequel sont intervenus des enfants accompagnés par l'association.



Interview de Aude Jolivel lors de l'évènement toutes et tous à l'école organisé par la DIHAL



Intervention de M, enfant accompagné par l'association lors de l'évènement toutes et tous à l'école

PUBLICATIONS ET COMMUNICATION

En 2023 l'association Ecole Enchantiée a été sollicitée pour témoigner sur son action à destination des enfants vivant en situation de grande précarité.

Le magazine Avantages n° 420 paru en octobre 2023 nous a mis en avant dans son "Tableau d'honneur".

Quant à la revue L'École des parents, n° 649 parue en Novembre 2023, elle nous a consacré un dossier complet intitulé "prendre un enfant par la main".

L'association a également été interviewée par le journal Le Monde et par Sqool TV suite à sa contribution à L'observatoire des expulsions collectives des lieux de vie informels dans lequel nous avons illustré l'impact des expulsions sur la scolarité des enfants.



FINANCEMENTS

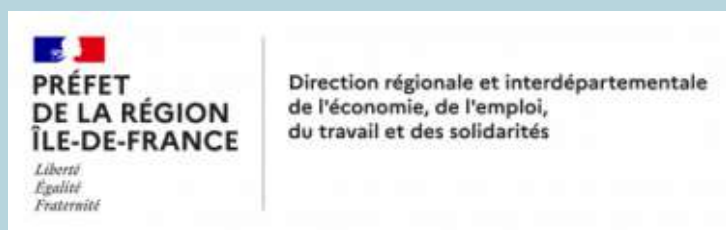
PARTENAIRES FINANCIERS 2023

En 2023 l'association Ecole Enchantée a reçu des financements de la part de :

- La **DIHAL**, dans le cadre de son programme de résorption des bidonvilles. La DIHAL finance des postes de médiateur.ice.s scolaires permettant de créer le lien entre les familles et l'école.
- La **fondation Abbé Pierre**, à nos côtés depuis 2021, la fondation Abbé Pierre lutte contre le mal logement . Elle nous a permis en 2023 de financer la gestion administrative et financière (poste 0,8ETP), le cabinet comptable ainsi que la création d'un poste de médiatrice sociale.
- La **CAF** qui co-finance les salaires et activités de loisirs périscolaires, permettant ainsi d'offrir aux enfants accompagnés par l'association un accès aux loisirs, à la culture et au sport.
- La **DRIEETS**, qui nous finance depuis plusieurs années dans le cadre de la prévention de l'exclusion et pour l'insertion des personnes vulnérables en Ile de France
- La **fondation de France**, qui nous a apporté son soutien dans le cadre de l'appel à projets "Accompagner les enfants, leur famille et les jeunes en difficulté"
- La **Fondation Joseph Wresinski**, qui a pour but de promouvoir l'émergence et la diffusion d'une culture du refus de la misère.
- Le **Fond de Développement pour la Vie Associative** dans le cadre de son appel à projet FDVA2



Être humain !





Compte de Résultat 1/2

| | | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|---|-----------------|----------------|
| | | 12 mois | 12 mois |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | Cotisations | | |
| | Vente de biens et services | | |
| | Ventes de biens | | |
| | dont ventes de dons en nature | | |
| | Ventes de prestations de service | | 330 |
| | dont parrainages | | |
| | Produits de tiers financeurs | | |
| | Concours publics et subventions d'exploitation | 215 860 | 199 752 |
| | Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable | | |
| | Ressources liées à la générosité du public | | |
| | Dons manuels | | |
| | Mécénats | | |
| | Legs, donations et assurances-vie | | |
| | Contributions financières | | |
| Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges | | 590 | |
| Utilisations des fonds dédiés | | 21 000 | |
| Autres produits | 1 176 | 9 212 | |
| | Total des produits d'exploitation | 217 036 | 230 884 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | Achats de marchandises | | |
| | Variation de stock | | |
| | Achats de matières et autres approvisionnements | 21 708 | 13 058 |
| | Variation de stock | | |
| | Autres achats et charges externes | 27 036 | 23 910 |
| | Aides financières | | |
| | Impôts, taxes et versements assimilés | 787 | 477 |
| | Salaires et traitements | 126 748 | 97 251 |
| | Charges sociales | 44 043 | 33 835 |
| | Dotations aux amortissements et dépréciations | 874 | 157 |
| | Dotations aux provisions | | |
| | Reports en fonds dédiés | 7 700 | 61 900 |
| Autres charges | 34 | 227 | |
| | Total des charges d'exploitation | 228 931 | 230 815 |
| | RESULTAT D'EXPLOITATION | (11 895) | 69 |

Compte de Résultat 2/2

| | | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--|-----------------|----------------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | (11 895) | 69 |
| PRODUITS FINANCIERS | De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| | Total des produits financiers | | |
| CHARGES FINANCIERES | Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement | | |
| | Total des charges financières | | |
| RESULTAT FINANCIER | | | |
| RESULTAT COURANT avant impôts | | (11 895) | 69 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges | 12 724 | |
| | Total des produits exceptionnels | 12 724 | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 809 | |
| | Total des charges exceptionnelles | 809 | |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | | 11 915 | |
| Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices | | | |
| TOTAL DES PRODUITS | | 229 760 | 230 884 |
| TOTAL DES CHARGES | | 229 740 | 230 815 |
| EXCEDENT ou DEFICIT | | 21 | 69 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL | | | |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL | | | |